

Agen, le 21/03/2020

Coronavirus COVID-19

Les établissements de santé du territoire s'organisent face à la crise

Alors que le Lot-et-Garonne est identifié depuis le 18 mars comme zone d'exposition à risque pour le Coronavirus Covid-19, c'est à dire comme département français pour lequel une transmission communautaire diffuse du SARS-CoV-2 est décrite, les établissements de santé du territoire s'organisent pour apporter une réponse à la crise.

Réponse organisationnelle des établissements de santé :

Pour faire face à la crise et se préparer à l'afflux massif de malades en lien avec le Coronavirus Covid-19, les établissements de santé du territoire (Centre Hospitalier Agen-Nérac, Clinique Esquirol Saint-Hilaire, Pôle de Santé du Villeneuvois et CHIC Marmande-Tonneins, CHD de La Candélie) se sont organisés.

> Les mesures de lutte contre la diffusion du Covid-19 et l'anticipation d'une augmentation des prises en charge en lien avec le Coronavirus impose une déprogrammation des interventions et des consultations non urgentes qui n'entraînerait pas de préjudices pour la santé de nos usagers.

Ces organisations doivent permettre d'éviter l'encombrement des services d'urgences par l'afflux de demandes de consultations non urgentes et de libérer des capacités d'hospitalisation et de prise en charge de patients Covid-19 positifs notamment dans ses formes les plus graves nécessitant une prise en charge en services de soins critiques Si besoin et afin de continuer à prendre en charge l'ensemble des pathologies requérant des unités de soins critiques, le personnel et le matériel des Salles de Surveillance Post Interventionnelles (« Salle de réveil » des Bloc Opératoires) peuvent être mobilisés.

> Les services d'urgences du Centre Hospitalier Agen-Nérac et de la Clinique Esquirol Saint-Hilaire ont été réorganisés afin de pouvoir dédier un circuit de prise en charge aux patients « cas suspects » COVID 19. Un tri effectué en amont de l'admission permet d'orienter sur deux circuits distincts les patients en fonction de la suspicion ou non de Coronavirus Covid-19 pour éviter tous risques de contamination croisée. Des organisations similaires ont été réfléchies pour le CHIC Marmande Tonneins et le Pôle de Santé du Villeneuvois. Elles pourront être mises en place dès que la situation locale le justifiera.

> Les différents établissements du Lot-et-Garonne se sont organisés pour permettre la prise en charge de l'ensemble des patients COVID 19 positifs ou non dans des conditions de sécurité permettant de limiter le risque de contamination nosocomiale.

L'ensemble de ces réorganisations s'accompagne du redéploiement des moyens humains et matériels nécessaires au bon fonctionnement de ces unités dans le respect de la sécurité des professionnels et des patients qui y sont pris en charge. Une coordination inter établissements et un lien étroit avec la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé, permet d'anticiper les problématiques d'afflux et de prise en charge avec une stratégie partagée sur l'ensemble du Lot-et-Garonne.

Articulation avec la Médecine Libérale :

En phase épidémique, comme lors d'une épidémie de grippe, les patients présentant une forme simple ou modérée devront pouvoir être pris en charge en ville en utilisant les ressources médicales et paramédicales du territoire et en mobilisant l'ensemble des acteurs.

Dans cette situation exceptionnelle, la mobilisation de tous est essentielle pour faire face.

Les professionnels de santé libéraux du département assureront donc la prise en charge ambulatoire et le suivi des patients « cas confirmés » présentant des formes simples ou modérées au domicile. Ce suivi quotidien reste nécessaire pour apprécier l'évolution de la maladie. Pour l'assurer tout en limitant les risques de contamination, le recours à des solutions de télémédecine reste privilégié. Les acteurs de santé des établissements de santé du territoire continueront à assurer la mission de conseils en cas de doute ou de questions à leurs confrères libéraux.

Renfort de la plateforme SAMU-Centre 15 :

Pour faire face à un nombre d'appels croissant sur le Centre 15, les effectifs ont été renforcés par des médecins dont l'activité a été diminuée ou par des praticiens libéraux.

Il est rappelé à tous la nécessité de réserver ses appels au 15 uniquement pour les urgences.

- > En cas de symptômes évocateurs de Covid-19, les patients sont invités à contacter leur médecin traitant, sauf en cas de signe de gravité (difficulté à respirer ou malaise) où il convient d'appeler le 15
- > Pour toute question médicale non urgente, l'appel au médecin généraliste doit être privilégié.
- > Pour toute question non médicale ou pour tout renseignement en lien avec le coronavirus COVID 19, une plateforme nationale est accessible gratuitement 24h/24, 7j/7 au 0800 130 000.

Limitation des visites :

En application des mesures de réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19, les visites sur nos différents établissements sont dorénavant interdites, sauf cas exceptionnel et avec accord de l'équipe médicale. Des dérogations pourront être accordées pour les services de Pédiatrie, Néonatalogie, Maternité et pour l'accompagnement de personnes en fin de vie.

La durée de ces restrictions n'est pas encore connue, mais nous vous informerons dès que la situation d'urgence sanitaire sera passée.

Il est primordial de respecter les mesures de confinement pour protéger les plus vulnérables, et freiner la progression du virus. Cela nous permettra de diminuer considérablement le nombre d'urgences qui affluent vers les établissements de santé chaque jour.

Dans cette situation sanitaire exceptionnelle, nous ne pouvons que rendre hommage à l'ensemble des personnels soignants et des services supports de nos établissements pour leur engagement individuel et cet effort collectif.

CONTACT PRESSE :